

RCS : LIMOGES Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00323 Numéro SIREN : 413 891 011 Nom ou dénomination : SOJUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2020 sous le numéro de dépôt 667

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Comptes approuvés

par l'Assemblée Générale
du 20.12.2019

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Désignation de l'entreprise SAS SOJUDIS

Adresse de l'entreprise avenue d'Oradour sur Glane 87200 ST JUNIEN

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 3 8 9 1 0 1 1 0 0 0 1 2

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/08/2019

					Exercice N clos le. 31/08/2019			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	112 431	AG	96 845	15 586	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 000 000	AK		5 000 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 325 012	AO	502 764	1 822 247	
		Constructions	AP	9 605 649	AQ	6 342 335	3 263 314	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 494 768	AS	2 140 993	1 353 775	
		Autres immobilisations corporelles	AT	910 919	AU	740 372	170 547	
		Immobilisations en cours	AV	236 575	AW		236 575	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	686 739	CV		686 739	
		Créances rattachées à des participations	BB	345 351	BC		345 351	
		Autres titres immobilisés	BD	123 030	BE	1	123 028	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	22 317	BI	22 024	293	
TOTAL (II)			BJ	22 862 795	BK	9 845 337	13 017 458	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	462 339	BM		462 339	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	4 238 090	BU		4 238 090	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 184	BW		1 184	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	160 752	BY	4 665	156 087	
		Autres créances (3)	BZ	946 006	CA		946 006	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités			CF	1 264 099	CG		1 264 099	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	103 217	CI		103 217	
	TOTAL (III)		CJ	7 175 690	CK	4 665	7 171 025	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	30 038 486	IA	9 850 002	20 188 483
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOJUDIS			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500 000)		DA 1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 1 734 236	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD 150 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG 5 056 190	
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 1 537 379	
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL 9 977 806	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 175 162	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR 175 162	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 4 347 371	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV 620 474	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 4 562	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 2 894 846	
	Dettes fiscales et sociales		DY 2 016 362	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 29 104	
	Autres dettes		EA 87 576	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 35 217	
TOTAL (IV)		EC 10 035 515		
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 20 188 483		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Ecart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 5 977 348	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 629		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOJUDIS							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	50 300 836	FB		FC	50 300 836
	Production vendue	biens *	FD	8 010 126	FE		FF	8 010 126
		services *	FG	2 813 811	FH		FI	2 813 811
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	61 124 774	FK		FL	61 124 774
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	42 564
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	154 434
	Autres produits (1) (11)						FQ	24 764
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	61 346 537
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	44 182 071
	Variation de stock (marchandises)*						FT	178 745
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	4 722 793
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	1 064
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 789 453
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	924 890
	Salaires et traitements*						FY	3 607 357
	Charges sociales (10)						FZ	1 313 341
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	877 495
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	94 085
	Autres charges (12)						GE	31 157
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	58 722 684
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 623 852	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	9 121
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	752
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	188
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 367
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	4 308	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	65 417
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	65 417	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(61 108)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 571 864	

Désignation de l'entreprise SAS SOJUDIS			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	102 667		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	5 567		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	8 555		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	116 790		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	58 679		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	8 203		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	967		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	67 849		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	48 940		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	605 450		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	477 976		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	61 476 757		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	59 939 378		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 537 379		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	18 208	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	58 164	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	59 854	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	2 303	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 5 à 16 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Utilisation du CICE : il contribue au financement des efforts d'investissements et de modernisation menés par la société. Il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 191 354 euros au titre de 2018,
- extourne de la provision du 31/08/2018 de 125 904 euros.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISION LITIGE GALEC :

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Sojudis, le risque est évalué à 81 077€.

PROVISION POUR IMPOT :

Reprise de la provision pour impôt de 8555 € qui avait été constituée sur l'exercice précédent pour tenir compte des conséquences du contrôle fiscal portant sur les années 2014 à 2016. Des paiements ayant été effectués sur l'exercice, cette provision était désormais sans objet.

PROVISION SUR T.E.L. NON MANDATES NON UTILISES A LA CLOTURE :

Afin de prendre mieux en compte les exigences fiscales, la part des TEL non mandatés incluse dans le total des TEL en-cours est diminuée par le crédit d'un compte 709709999 et le débit du compte 419720000. Ce montant est ensuite provisionné, par le débit du 681525000 et le crédit du 151800000, du montant utilisable par les clients à hauteur de 99% au 31/08/19.

Autres éléments significatifs

AVANCE FINANCIERE :

Dans le cadre de son parrainage du magasin Niort Ouest Distribution, Sojudis lui a avancé 100 000€ au cours de l'exercice. Au total, le prêt consenti à ce filleul s'établit désormais à 250 000€.

IMMOBILISATIONS EN COURS :

2 projets sont en cours : le déménagement du centre auto, et à horizon plus lointain, la création d'un BBJ.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	5 111 021	11 642	10 232	5 112 431
Immobilisations corporelles	15 597 936	6 456 035	5 481 046	16 572 926
Immobilisations financières	1 068 671	108 833	66	1 177 438
Total	21 777 628	6 576 510	5 491 343	22 862 795
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	104 908	2 169	10 232	96 845
Immobilisations corporelles	8 906 000	876 294	55 829	9 726 466
Immobilisations financières	22 026			22 026
Total	9 032 934	878 463	66 060	9 845 337
ACTIF NET				13 017 458

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 577 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	345 351		345 351
Prêts			
Autres	22 318		22 318
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	160 753	160 753	
Autres	946 006	946 006	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	103 217	103 217	
Total	1 577 645	1 209 976	367 669
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	263
Autres créances	571 146
Disponibilités	
Total	571 409

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	22 026			22 026
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	9 228	229	4 792	4 665
Total	31 254	229	4 792	26 691
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		229	4 792	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	81 077				81 077
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	8 555		8 555		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	89 787	94 085	89 787		94 085
Total	179 419	94 085	98 342		175 162
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		94 085	89 787		
Financières					
Exceptionnelles			8 555		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 030 954 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	629	629		
- à plus de 1 an à l'origine	4 346 742	641 963	2 421 356	1 283 423
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	441 917	93 091	337 226	11 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 846	2 894 846		
Dettes fiscales et sociales	2 016 223	2 016 223		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 105	29 105		
Autres dettes (**)	266 274	266 274		
Produits constatés d'avance	35 218	35 218		
Total	10 030 954	5 977 348	2 758 582	1 295 023
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	701 905			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	574 040			
(**) Dont envers les associés	151 441			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	909 172	909 172	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	909 172	909 172	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 124
Emprunts et dettes financières divers	14 876
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	264 158
Dettes fiscales et sociales	1 494 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	1 778 417

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	103 217
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	103 217

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	35 218
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	35 218

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 010 127		8 010 127
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 085 860		2 085 860
Ventes de marchandises	50 300 836		50 300 836
Produits des activités annexes	727 951		727 951
TOTAL	61 124 774		61 124 774

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Dans le cadre de sa mission légale de certification, la facturation des honoraires du commissaire aux comptes, pour l'exercice clos au 31/08/2018 s'est élevée à 8 100 € HT. Au titre de l'exercice clos au 31/08/2019, nous avons évalué la facturation à 8 100 € HT.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	726	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 522	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 431	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	66	
Autres charges	8 137	
Amortissements des immobilisations	967	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		208
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		102 460
Autres produits		5 568
Provisions pour risques et charges		8 555
TOTAL	67 850	116 790

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 69 104 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	246 801
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	246 801
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	69 104
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2012, la société SAS SOJUDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JALIDIS, avenue d'Oradour sur Glane 87200 SAINT JUNIEN.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée.



CPA

Expert-comptable

*Inscrit au Tableau du Conseil de l'Ordre
de la Région de Bordeaux*

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Pau

Bernard-Sylvain Poussou

BSP@cpanet.fr

SOJUDIS

**Société par Actions Simplifiée
au capital social de 1.500.000 euros
Siège social : Avenue d'Oradour-Sur-Glane
87200 - SAINT-JUNIEN**

R.C.S. LIMOGES B 413 891 011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2019

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOJUDIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ;
- la présentation d'ensemble des comptes ;
- la méthode de gestion des stocks, de leur inventaire et de leur valorisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

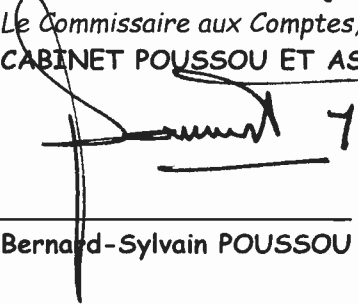
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BAYONNE, le 09 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de PAU

CABINET POUSSOU ET ASSOCIES



Bernard-Sylvain POUSSOU

Annexe

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS SOJUDIS

COMPTES ANNUELS
du 01/09/2018 au 31/08/2019

SAS SOJUDIS

avenue d'Oradour sur Glane

87200 ST JUNIEN

 **Exco**

EXCO VALLIANCE

11 route du Peux
CS 22508
16800 SOYAUX

Tél. 05 45 39 49 93
Fax. 05 45 38 82 94

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	112 431	96 845	15 586	6 113
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 000 000		5 000 000	5 000 000
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 325 012	502 764	1 822 248	1 708 403
Constructions	9 605 649	6 342 335	3 263 314	3 471 596
Installations techniques, matériel et outillage	3 494 769	2 140 994	1 353 775	1 398 468
Autres immobilisations corporelles	910 920	740 373	170 547	112 119
Immob. en cours / Avances & acomptes	236 575		236 575	1 350
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 032 091		1 032 091	923 323
Autres titres immobilisés	123 030	2	123 029	123 029
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 318	22 025	293	293
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 862 795	9 845 337	13 017 458	12 744 694
Stocks				
Matières premières et autres approv.	462 340		462 340	463 404
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 238 090		4 238 090	4 416 836
Créances				
Clients et comptes rattachés	160 753	4 665	156 087	215 379
Fournisseurs débiteurs	574 168		574 168	487 237
Personnel				4 225
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 875		5 875	4 637
Autres créances	365 963		365 963	462 948
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 185		1 185	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 264 100		1 264 100	1 432 974
Charges constatées d'avance	103 217		103 217	90 395
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 175 691	4 665	7 171 026	7 578 034
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	30 038 486	9 850 002	20 188 484	20 322 728

Bilan

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 734 237	1 734 237
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150 000	150 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 056 190	4 872 809
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 537 379	1 443 381
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 977 806	9 700 427
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	175 162	170 864
Provisions pour charges		8 555
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	175 162	179 419
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	4 346 742	4 217 058
<i>Découverts et concours bancaires</i>	629	538 652
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 347 371	4 755 710
Emprunts et dettes financières diverses	441 917	443 004
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	178 558	103 211
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 562	6 852
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 846	2 979 014
<i>Personnel</i>	1 165 609	1 044 873
<i>Organismes sociaux</i>	321 104	390 117
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	150 424	102 588
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	379 225	371 273
Dettes fiscales et sociales	2 016 363	1 908 851
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 105	115 720
Autres dettes	87 577	77 782
Produits constatés d'avance	35 218	52 737
TOTAL DETTES	10 035 516	10 442 882
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	20 188 484	20 322 728

Compte de résultat

	31/08/2019	31/08/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	50 300 836	45 974 267
Production vendue (biens)	8 010 127	7 359 621
Production vendue (services)	2 813 811	2 516 347
Chiffre d'affaires net	61 124 774	55 850 234
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	42 564	45 118
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	154 434	121 511
Autres produits	24 764	18 233
Total I	61 346 537	56 035 096
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	44 182 072	40 917 425
Variations de stock	178 746	-584 473
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 722 793	4 338 462
Variations de stock	1 064	-36 673
Autres achats et charges externes (a)	2 789 453	2 607 257
Impôts, taxes et versements assimilés	924 890	863 086
Salaires et traitements	3 607 358	3 423 565
Charges sociales	1 313 341	1 294 317
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	877 496	818 314
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	229	2 363
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	94 085	89 787
Autres charges	31 157	14 467
Total II	58 722 685	53 747 898
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 623 852	2 287 199
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	9 122	6 230
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	752	453
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	189	269
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 368	4 027
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	4 309	4 749
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	65 418	67 103
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	65 418	67 103
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-61 109	-62 353
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 571 865	2 231 075

Compte de résultat (suite)

	31/08/2019	31/08/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	102 667	109 566
Sur opérations en capital	5 568	111 700
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	8 555	692
Total produits exceptionnels (VII)	116 790	221 959
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	58 679	10 489
Sur opérations en capital	8 203	32 819
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	967	99 319
Total charges exceptionnelles (VIII)	67 850	142 626
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	48 940	79 332
Participation des salariés aux résultats (IX)	605 450	479 239
Impôts sur les bénéfices (X)	477 976	387 787
Total des produits (I+III+V+VII)	61 476 757	56 268 034
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	59 939 378	54 824 653
BENEFICE OU PERTE	1 537 379	1 443 381
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOJUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 20 188 484 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 537 379 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 5 à 16 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Utilisation du CICE : il contribue au financement des efforts d'investissements et de modernisation menés par la société. Il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 191 354 euros au titre de 2018,
- extourne de la provision du 31/08/2018 de 125 904 euros.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISION LITIGE GALEC :

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Sojudis, le risque est évalué à 81 077€.

PROVISION POUR IMPOT :

Reprise de la provision pour impôt de 8555 € qui avait été constituée sur l'exercice précédent pour tenir compte des conséquences du contrôle fiscal portant sur les années 2014 à 2016. Des paiements ayant été effectués sur l'exercice, cette provision était désormais sans objet.

PROVISION SUR T.E.L. NON MANDATES NON UTILISES A LA CLOTURE :

Afin de prendre mieux en compte les exigences fiscales, la part des TEL non mandatés incluse dans le total des TEL en-cours est diminuée par le crédit d'un compte 709709999 et le débit du compte 419720000. Ce montant est ensuite provisionné, par le débit du 681525000 et le crédit du 151800000, du montant utilisable par les clients à hauteur de 99% au 31/08/19.

Autres éléments significatifs

AVANCE FINANCIERE :

Dans le cadre de son parrainage du magasin Niort Ouest Distribution, Sojudis lui a avancé 100 000€ au cours de l'exercice. Au total, le prêt consenti à ce filleul s'établit désormais à 250 000€.

IMMOBILISATIONS EN COURS :

2 projets sont en cours : le déménagement du centre auto, et à horizon plus lointain, la création d'un BBJ.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	5 111 021	11 642	10 232	5 112 431
Immobilisations corporelles	15 597 936	6 456 035	5 481 046	16 572 926
Immobilisations financières	1 068 671	108 833	66	1 177 438
Total	21 777 628	6 576 510	5 491 343	22 862 795
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	104 908	2 169	10 232	96 845
Immobilisations corporelles	8 906 000	876 294	55 829	9 726 466
Immobilisations financières	22 026			22 026
Total	9 032 934	878 463	66 060	9 845 337
ACTIF NET				13 017 458

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 577 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	345 351		345 351
Prêts			
Autres	22 318		22 318
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	160 753	160 753	
Autres	946 006	946 006	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	103 217	103 217	
Total	1 577 645	1 209 976	367 669
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	263
Autres créances	571 146
Disponibilités	
Total	571 409

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	22 026			22 026
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	9 228	229	4 792	4 665
Total	31 254	229	4 792	26 691
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		229	4 792	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	81 077				81 077
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	8 555		8 555		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	89 787	94 085	89 787		94 085
Total	179 419	94 085	98 342		175 162
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		94 085	89 787		
Financières					
Exceptionnelles			8 555		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 030 954 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	629	629		
- à plus de 1 an à l'origine	4 346 742	641 963	2 421 356	1 283 423
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	441 917	93 091	337 226	11 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 846	2 894 846		
Dettes fiscales et sociales	2 016 223	2 016 223		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 105	29 105		
Autres dettes (**)	266 274	266 274		
Produits constatés d'avance	35 218	35 218		
Total	10 030 954	5 977 348	2 758 582	1 295 023
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	701 905			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	574 040			
(**) Dont envers les associés	151 441			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	909 172	909 172	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	909 172	909 172	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 124
Emprunts et dettes financières divers	14 876
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	264 158
Dettes fiscales et sociales	1 494 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	1 778 417

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	103 217
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	103 217

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	35 218
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	35 218

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 010 127		8 010 127
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 085 860		2 085 860
Ventes de marchandises	50 300 836		50 300 836
Produits des activités annexes	727 951		727 951
TOTAL	61 124 774		61 124 774

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Dans le cadre de sa mission légale de certification, la facturation des honoraires du commissaire aux comptes, pour l'exercice clos au 31/08/2018 s'est élevée à 8 100 € HT. Au titre de l'exercice clos au 31/08/2019, nous avons évalué la facturation à 8 100 € HT.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	726	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 522	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 431	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	66	
Autres charges	8 137	
Amortissements des immobilisations	967	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		208
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		102 460
Autres produits		5 568
Provisions pour risques et charges		8 555
TOTAL	67 850	116 790



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 69 104 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	246 801
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	246 801
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	69 104
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2012, la société SAS SOJUDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JALIDIS, avenue d'Oradour sur Glane 87200 SAINT JUNIEN.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 138 personnes dont 1,75 apprentis et 10 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	120	
Ouvriers		
Total	138	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Emprunt CRCA nominal 300KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	5 555
<i>Emprunt Crédit Coopératif nominal 860KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	519 583
<i>Emprunt Crédit Coopératif nominal 340KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	178 500
<i>Emprunt CRCA nominal 510 KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	205 535
Avals et cautions	909 172
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	909 172
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	909 172

Dans le cadre des conventions de parrainage, SOJUDIS s'est engagé à couvrir les pertes d'exploitation des magasins suivants :



SOJUDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.500.000 €
Siège social : Avenue d'Oradour sur Glane - 87200 ST JUNIEN
413 891 011 RCS LIMOGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 FÉVRIER 2020

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018/2019, s'élevant à 1 537 379,13 € de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------|
| - aux actionnaires, à titre de dividende, à concurrence de | 1 280 000,00 € |
| Soit 51,20 € par action, | |
| - au compte "autres réserves, le solde soit | 257 379,13 € |

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- ✓ Exercice clos le 31 août 2016 : 1 225 000 €, soit 49 €,00 € par titre,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 225 000 € ;

- ✓ Exercice clos le 31 août 2017 : 1 240 000 €, soit 49,60 € par titre,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 240 000 € ;
- ✓ Exercice clos le 31 août 2018 : 1 260 000 €, soit 50,20 € par titre,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 260 000 €.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 FÉVRIER 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**

